



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/503

Opération 60034525 "Soutien aux initiatives locales - Politique de la Ville 2015-2020" -
Approbation et autorisation de signature d'une convention d'investissement avec l'association
"La Légumerie", sise 10 rue de Vauzelle à Lyon (1er arrondissement) pour l'aménagement du
jardin "L'Oasis de Gerland" rue Benjamin Delessert (angle rue Georges Gouy) à Lyon (7ème
arrondissement)

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GIRAULT Jean-Luc

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M.
VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M.
MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF,
M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN,
M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M.
BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE
MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD,
Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M.
GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD,
Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON,
Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR,
M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/503 - OPERATION 60034525 "SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES - POLITIQUE DE LA VILLE 2015-2020" - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'INVESTISSEMENT AVEC L'ASSOCIATION "LA LEGUMERIE", SISE 10 RUE DE VAUZELLE A LYON (1ER ARRONDISSEMENT) POUR L'AMENAGEMENT DU JARDIN "L'OASIS DE GERLAND" RUE BENJAMIN DELESSERT (ANGLE RUE GEORGES GOUY) A LYON (7EME ARRONDISSEMENT) (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Enveloppe de subvention soutien aux initiatives locales – Politique de la Ville ».

Par délibération n° 2018/3978 du 2 juillet 2018, une subvention d'investissement de 18 000 euros a été allouée à l'association « La Légumerie » à titre de soutien à son projet d'aménagement d'un jardin d'habitants dénommé « l'Oasis de Gerland » (anciennement La Réserve) situé angle rue Benjamin Delessert et rue Georges Gouy à Lyon 7^e. Le siège social de l'association étant quant à lui situé au 10, rue de Vauzelle à Lyon 1^{er}.

L'association « La Légumerie » promeut une agriculture urbaine portée par les habitants. Rencontres, échanges et convivialité leur permettent de se réapproprier les connaissances et les savoir-faire liés à l'alimentation. Fondée en 2011, l'association organise de nombreuses manifestations et divers ateliers en partenariat avec les structures sociales, associations, écoles et habitants du quartier. Elle accueille les personnes les plus démunies notamment dans le cadre de sa cuisine participative. « L'Oasis de Gerland » (anciennement « La Réserve ») est un jardin partagé nourricier à vocation sociale qui tient une place prépondérante dans la vie du quartier.

En 2018, l'association « La Légumerie » a déposé auprès de la Ville de Lyon un dossier de demande de subvention d'investissement pour aménager ce jardin partagé. Cet aménagement comporte notamment la construction d'une cabane multifonctionnelle (rangement des outils, serre, espace de vie, etc.).

Une subvention de 18 000 euros a été accordée à cette association par délibération du Conseil municipal n° 2018/3978 du 2 juillet 2018. Mais la réalisation du projet a pris du retard, accentué par les difficultés provoquées par la crise sanitaire depuis mars 2020. Or, la convention signée entre la Ville de Lyon et l'association « La Légumerie » est arrivée à échéance au 30 novembre 2020.

L'objet de la présente délibération n'est pas de financer à nouveau ce projet pour lequel les crédits sont déjà engagés sur le plan comptable, mais de signer une nouvelle convention qui permettra de proroger l'échéance jusqu'au 30 novembre 2022. Un tel délai supplémentaire de deux ans permettra à l'association de réaliser sereinement son projet et de produire les justificatifs de dépenses prévus par la convention.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/3978 du 2 juillet 2018 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- La convention, jointe en annexe à la présente délibération, avec l'association « La Légumerie », sise 10 rue de Vauzelle à Lyon 1^{er} est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant est financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, dans le cadre de l'opération 60034525, programme Pilotage, nature 20422, fonction 428.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,

Grégory DOUCET